

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 30 novembre 2023**

**Salle du Bureau de territoire**

Le Conseil d'administration de la Régie publique de l'eau et de l'assainissement d'Est Ensemble, légalement convoqué le jeudi 23 novembre 2023, s'est réuni le 30 novembre 2023 à l'Hôtel de Territoire d'Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude OLIVA, Président du Conseil d'administration.

Les démissions de Monsieur Mohamed AISSANI et de Monsieur Fouad BEN AHMED de leur mandat de conseiller de territoire, entraînant automatiquement la perte de leur mandat de membre du conseil d'administration, laissent deux sièges vacants dans l'attente de la désignation de leur remplaçant par le conseil de territoire de l'EPT Est Ensemble.

Le quorum étant atteint avec 11 membres présents et 4 membres absents mais représentés, la séance est ouverte à 18h45 par Monsieur Jean-Claude OLIVA.

Etaient présents à la séance :

Monsieur Luc DI GALLO, Madame Cristel FABRIS (arrivée pour la délibération n°8), Monsieur Frederic FIOLETTI, Madame Anne-Marie HEUGAS, Monsieur Patrick LASCOUX, Monsieur Jean-Luc LE COROLLER, Monsieur Jean-Claude OLIVA, Monsieur Vincent PRUVOST, Madame Marie-Geneviève LENTAIGNE, Madame Michelle TRONCHET, Madame Jennyfer LOPES (arrivée pour la délibération n°5) et sans voix délibératives Madame Lucie BONY, Madame Catherine CHOQUET,

Etaient absents ayant donné procuration :

Monsieur Richard GALERA a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude OLIVA

Monsieur Tony DI MARTINO a donné pouvoir à Madame Anne-Marie HEUGAS

Monsieur Patrice BESSAC a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc LE COROLLER

Monsieur Jacques TESSIER a donné pouvoir à Madame Michelle TRONCHET

Madame Christelle LE GOUALLEC a donné pouvoir à Madame Cristel FABRIS

Etaient absents sans avoir donné procuration :

Madame Nadia AZOUG, Monsieur Laurent BARON, Madame Michele BONNEAU Monsieur Lionel BENHAROUS, Monsieur Jean- Marc CHEVAL, Madame Françoise KERN, Monsieur Mathieu MONOT, Monsieur Frédéric CAPPE, Monsieur Achille DU GENESTOUX,

### Début de séance

Après avoir vérifié le quorum (recensement des membres présents et les pouvoirs accordés par les absents), le Président démarre la séance du conseil d'administration (CA).

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 28 septembre 2023

13 votes Pour.

0 Absentions.

#### 2. Approbation de l'avenant n°3 à la convention tripartite Département de Seine-Saint-Denis, Commune de Montreuil, EPT Est Ensemble pour la réalisation de l'ouvrage de stockage de la Fontaine des Hanots à Montreuil

13 votes Pour.

0 Absentions.

Il est rappelé que cet ouvrage est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Département de Seine Saint Denis. Il est destiné à recevoir les eaux pluviales et prévenir des inondations. L'augmentation de la participation de la Régie est nécessaire en raison de contraintes techniques pesant l'exécution des travaux. Le plan de remboursement pour la régie prévoit un étalement jusqu'en 2027.

#### 3. Approbation du transfert des contrats d'emprunt par Est Ensemble à la Régie publique de l'eau et de l'assainissement

13 votes Pour.

0 Absentions.

Il est rappelé que l'Agence Eau Seine Normandie est un financeur important des opérations portées par la Régie soit par des subventions soit par des prêts à taux 0. Les travaux de mise en conformité des réseaux à Montreuil dans la perspective des JOP2024 en bénéficient.

4. Approbation de l'avenant n°3 à la convention de partenariat financier entre l'EPT Est Ensemble et la Régie de l'Eau

Monsieur Kerambrun, Directeur des finances pour l'EPT, indique que l'augmentation du remboursement sur le chapitre 66 de la section d'exploitation (qui passe de 111.000 € à 527.000 €) est justifiée par le fait que l'EPT Est Ensemble a supporté en 2023 le remboursement des emprunts et le paiement des intérêts.

13 votes Pour.

0 Absentions.

5. Adoption de la décision budgétaire modificative n°2 de la Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2023

Madame Jennyfer LOPES arrive dans la salle avant la lecture du rapport de présentation.

14 votes Pour.

0 Absentions.

6. Approbation des Procès-verbaux de mise à disposition des réseaux intercommunaux d'assainissement et d'eau potable

14 votes Pour.

0 Absentions.

7. Approbation de la mise en place du forfait mobilité durable

14 votes Pour.

0 Absentions.

8. Approbation de l'ouverture anticipée de crédits d'investissement avant l'adoption des budgets principal, d'assainissement et d'eau potable pour l'année 2024 Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Madame Cristel FABRIS arrive dans la salle avant la lecture du rapport de présentation.

16 votes Pour.

0 Absentions.

9. Approbation des tarifs des prestations et des montants de pénalités pour le service de l'eau potable

Madame Karleskind indique que :

- par comparaison avec les tarifs pratiqués par VEOLIA IDF, les tarifs proposés sont en moyenne plus faibles ;
- 97% des compteurs des abonnés sont télérelevés. Pour les 3% restant, la relève manuelle a un coût ;

16 votes Pour.

0 Absentions.

10. Approbation des cahiers de prescriptions techniques pour les services de l'assainissement et de l'eau potable

Madame Julie Tran précise que ces cahiers ne sont pas assortis de sanctions financières. Si un aménageur ne respecte pas ces prescriptions, la Régie refusera d'intégrer l'ouvrage dans son patrimoine. Par conséquent, l'aménageur restera responsable de l'ouvrage.

16 votes Pour.

0 Absentions.

11. Adoption de la tarification de l'eau potable - Pour information ;

Un courrier sera adressé par la Régie aux bailleurs et syndicats de copropriétés. Un courrier d'information signé par Monsieur Bessac sera aussi transmis par l'EPT Est Ensemble.

Au moins une fois par an, les bailleurs et les syndicats ont l'obligation de présenter à leurs locataires et leurs copropriétaires la facture émise par la Régie.

Pour les abonnés qui ne sont pas des particuliers, le système de tarification dégressive du SEDIF est abandonné pour passer à un système de tarification fixe. Ce qui aura pour effet d'inciter à une baisse de la consommation.

12. Actualisation de la redevance d'assainissement – Pour information ;

13. Décisions prises par la Directrice – Pour information ;

14. Recrutements réalisés – Pour information

15. Désignation par Est Ensemble du prochain Directeur de la régie – Pour information

16. Adoption des règlements de service d'eau potable et de service d'assainissement – Pour information

17. Approbation de l'avenant n°10 au contrat de délégation de service public d'eau potable ; Pour information ;

18. Liste des marchés publics notifiés – Pour information ;

19. Les dates prévisionnelles de CA et de CAO pour 2024 – Pour information ;

**Fin de la séance du conseil d'administration du 30 novembre 2023**

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Claude OLIVA



La Directrice de la Régie

Eve KARLESKIND

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 093-923228183-20240318-CA24\_02\_29\_01-DE



*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

*[Faint, illegible text]*

*[Faint, illegible text]*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized name.